



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les paysans de l'ouest Cameroun face au crédit agricole institutionnel

Mr Emmanuel Foko

Citer ce document / Cite this document :

Foko Emmanuel. Les paysans de l'ouest Cameroun face au crédit agricole institutionnel. In: Économie rurale. N°219, 1994. pp. 12-15;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4586>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_219_1_4586

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

L'analyse des problèmes liés à la distribution du crédit agricole institutionnel à l'Ouest Cameroun sur la base de l'expérience du FONADER dans le département de la Mifi fait ressortir deux groupes de contraintes. D'une part, on a les problèmes liés à la structure interne de l'organisme notamment l'insuffisance de l'information sur ses activités de crédit, la complexité des procédures, et la nature très contraignante des garanties exigées. D'autre part, il y a les problèmes externes à l'organisme notamment la méfiance des populations vis-à-vis des structures bancaires, la faible rentabilité des activités agricoles et le taux très élevé des impayés enregistrés. L'expérience du crédit adhérent a également été analysée. Sa contribution à l'amélioration du système de distribution est notable, mais il doit faire face à l'insuffisance des fonds qui lui sont alloués.

Abstract

West cameroon peasants in face institutional credit

The problems of credit distribution of agricultural credit by institutional organisations in West Cameroon have been analysed through the FONADER experience in the Mifi area. This analysis brings to the fore two kinds of constraints. The first ones are caused by internal structures of the organisation, essentially because of insufficient information about its own credit activity, the complexity of procedures, and the amount of the required guarantees. The consequences are the results of external problems, mainly due to suspicion of the population towards the banking establishment, the low profitability rate of agricultural businesses, and the very high ratio of repayment failures. The experience of the "adherent credit" has been analysed too. It has significantly improved the distribution system, but has to deal with the insufficiency of funds which are allocated to it.



LES PAYSANS DE L'OUEST CAMEROUN FACE AU CRÉDIT AGRICOLE INSTITUTIONNEL

*Emmanuel FOKO**

Résumé :

L'analyse des problèmes liés à la distribution du crédit agricole institutionnel à l'Ouest Cameroun sur la base de l'expérience du FONADER dans le département de la Mifi fait ressortir deux groupes de contraintes. D'une part, on a les problèmes liés à la structure interne de l'organisme notamment l'insuffisance de l'information sur ses activités de crédit, la complexité des procédures, et la nature très contraignante des garanties exigées. D'autre part, il y a les problèmes externes à l'organisme notamment la méfiance des populations vis-à-vis des structures bancaires, la faible rentabilité des activités agricoles et le taux très élevé des impayés enregistrés. L'expérience du crédit adhérent a également été analysée. Sa contribution à l'amélioration du système de distribution est notable, mais il doit faire face à l'insuffisance des fonds qui lui sont alloués.

WEST CAMEROON PEASANTS IN FACE INSTITUTIONAL CREDIT

Summary :

The problems of credit distribution of agricultural credit by institutional organisations in West Cameroon have been analysed through the FONADER experience in the Mifi area. This analysis brings to the fore two kinds of constraints. The first ones are caused by internal structures of the organisation, essentially because of insufficient information about its own credit activity, the complexity of procedures, and the amount of the required guarantees. The consequences are the results of external problems, mainly due to suspicion of the population towards the banking establishment, the low profitability rate of agricultural businesses, and the very high ratio of repayment failures. The experience of the "adherent credit" has been analysed too. It has significantly improved the distribution system, but has to deal with the insufficiency of funds which are allocated to it.

INTRODUCTION

Dans le monde rural, le capital est reconnu comme étant un handicap sérieux dans la production agricole. Plusieurs auteurs soutiennent que la modernisation de l'agriculture passe absolument par l'approvisionnement des producteurs en crédit pour financer l'achat des inputs modernes indispensables, Miller (1975), Gordon (1975), Tchundjang (1980) et Kamajou (1985). Cette nécessité a été très tôt comprise par la plupart des pays africains. Ainsi, de nombreux organismes spécialisés dans la distribution du crédit agricole ont été mis sur pied. Le Cameroun n'est pas resté en marge de cette évolution.

Dès l'indépendance, l'une des premières actions du nouveau gouvernement camerounais fut la création de la Banque Camerounaise de Développement (BCD) dont l'une des principales missions était d'assurer la distribution du crédit en milieu rural pour en stimuler le développement. Plus tard, la BCD est remplacée par les Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SOMUDER) qui étaient des structures beaucoup plus rapprochées des populations rurales et dont les actions devaient mieux satisfaire les besoins. Malheureusement, malgré tous les efforts déployés par le gouvernement, les résultats, à l'instar de ceux de la BCD, sont restés très en dessous des prévisions. Le développement rural attendu n'a pas

* Chargé de cours au Département d'Economie Rurale de l'Université de Dschang, Cameroun.

été obtenu. Ce second échec a poussé le gouvernement à créer le Fonds National de Développement Rural (FONADER) en 1973.

Il s'agissait d'un organisme financier public chargé de fournir le support financier au développement rural du pays. Comme ses prédécesseurs, le FONADER a rencontré de nombreux problèmes dans l'accomplissement de sa mission. C'est pourquoi ses réalisations sont restées en dessous des objectifs qui lui avaient été assignés, comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1. - Prévisions et réalisations de crédit du FONADER entre 1979/80 et 1983/84 (en millions de FCFA)

Année	Prévisions	Réalisations	Taux réalisé
1979/80	2 350	2 056	87,5 %
1980/81	2 379	2 178	91,5 %
1981/82	4 701	1 950	41,4 %
1982/83	4 642	2 199	47,3 %
1983/84	5 300	1 988	37,5 %
Total	19 372	19 371	53,5 %

Source : Archives du FONADER.

Ce tableau fait ressortir que le FONADER disposait de ressources importantes qu'il n'arrivait pas à valoriser, malgré les besoins importants du milieu rural.

OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE

Objectif

La situation qui vient d'être décrite fait ressortir l'existence des problèmes d'intermédiation qui empêcheraient le transfert des ressources disponibles vers des projets agricoles. L'objectif principal de cet article est de dégager les principaux problèmes qui limitent l'efficacité de la distribution du crédit institutionnel en milieu rural, en procédant à l'analyse du système de distribution du crédit formel mis en place par le FONADER, dans la province de l'Ouest.

Méthodologie

Cet article présente les résultats d'une étude menée sur la distribution du crédit en milieu rural dans la province de l'Ouest. Les données secondaires proviennent des archives de l'Agence Provinciale du FONADER de l'Ouest et des résultats d'une enquête organisée dans le périmètre de Bafoussam en 1986 sur le crédit institutionnel et sur un échantillon de 60 personnes réparties en 40 bénéficiaires du crédit adhérent et 20 bénéficiaires du crédit direct. Le crédit direct fonctionne comme tout autre crédit bancaire et est directement arrangé entre le demandeur et l'Agence. Le crédit adhérent en revanche fait intervenir les coopératives agricoles comme intermédiaires entre la source institutionnelle et les paysans demandeurs de crédit. Le programme crédit adhérent dans la province de l'Ouest est un projet co-financé par le FONADER, l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) et la Banque mondiale à travers le Fonds In-

ternational pour le Développement Agricole (FIDA), dans le cadre du volet crédit du Projet de Développement Rural la Province de l'Ouest (PDRPO).

Les paysans à enquêter étaient choisis au hasard, à partir des listes disponibles. Ces données ont été complétées par les résultats d'une enquête organisée en 1991 dans le cadre de l'évaluation du programme crédit adhérent de l'UCCAO sur un échantillon de 100 paysans dans la même localité.

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

L'analyse des procédures de crédit mises en place (crédits direct et adhérent) et des résultats des enquêtes a fait ressortir un certain nombre de contraintes qui entravent la bonne marche des activités de crédit dans la province. Ces contraintes peuvent être classées en deux groupes : celles provenant des structures internes de l'organisme de crédit et celles qui lui sont externes. Les contraintes internes sont celles qui se dégagent directement des procédures mises en place, des structures internes et du fonctionnement du FONADER et sur lesquelles l'institution peut exercer directement un contrôle. Les contraintes externes par contre sont celles qui résultent de l'environnement social et économique dans lequel l'institution doit opérer. Elles ne sont pas sous le contrôle direct du FONADER.

Les contraintes internes au nombre de trois

* *L'insuffisance de l'information*

Les résultats des enquêtes ont montré que les populations de la région sont mal informées sur les activités du FONADER. Dans l'échantillon considéré, seulement 12,5 % des personnes interrogées semblent bien informées sur les activités du FONADER, ce qui laisse 87,5 % dans l'ignorance. Pour mesurer l'importance de cette situation, il faudrait prendre en compte le fait que tous les paysans interrogés sont résidents dans le département de la Mifi, donc *a priori* près de Bafoussam, siège de l'Agence, ce qui laisse penser que dans les zones reculées les besoins d'information sont encore plus importants. Si on y ajoute le fait que tous ont déjà bénéficié d'un crédit FONADER, on perçoit mieux l'ampleur du problème.

* *La complexité des procédures*

Que ce soit au niveau de la composition des dossiers, du système d'évaluation des dossiers ou de déblocage des fonds, les usagers interrogés estiment les procédures très compliquées. La composition des dossiers est estimée très compliquée par 50 % des personnes interrogées. En effet, le nombre des pièces constitutives d'un dossier varie de 10 à 13, ce qui est bien lourd pour le petit paysan. Un petit producteur qui se présente pour demander un crédit pour investir dans son champ doit fournir un dossier comportant de 11 à 13 pièces différentes. Les déblocages sont effectués par petites tranches que certains usagers estiment inadaptées aux besoins de leur exploitation. Il en est de même des paiements en nature que beaucoup n'apprécient pas.

* *Les garanties exigées*

L'ensemble des garanties exigées pour un crédit représente sans aucun doute un véritable problème pour l'emprunteur surtout s'il s'agit d'un petit paysan. Pour bénéficier d'un crédit, le demandeur doit fournir l'une des garanties suivantes :

- un salarié se portant caution et ayant lui-même une capacité d'endettement adéquate c'est-à-dire supérieure ou égale à la sienne,
- un immeuble (de préférence bâti) avec titre foncier à hypothéquer,
- le nantissement des équipements à acquérir si le crédit doit financer des investissements importants.

En effet, 60 % des paysans interrogés pensent que ces garanties sont inaccessibles pour la plupart d'entre-eux, ce qui peut être vérifié au niveau des causes de rejet des demandes de crédit à l'agence. En analysant les causes de rejet, on se rend compte que 66 % des rejets le sont pour garanties insuffisantes. Parmi les 66 %, 50 % sont des petits paysans, qui n'ont pas d'immeuble à hypothéquer car n'ayant pas de titre foncier pour leurs maisons ou leurs champs. Il leur est également très difficile d'obtenir la caution d'un salarié.

Les contraintes externes identifiées au nombre de trois principales

* *La méfiance vis-à-vis des structures bancaires*

Au cours de l'enquête et lors des entretiens informels avec les paysans, il est apparu que les populations de l'Ouest sont très méfiantes vis-à-vis de toutes les structures publiques ayant trait aux activités financières, dont le FONADER et autres banques. Cette attitude peut avoir deux explications possibles. La première est d'ordre culturelle. En effet, d'après la tradition Bamileké, groupe ethnique majoritaire du département de la Mifi, les avoirs d'un individu ainsi que ses dettes sont des secrets et doivent être conservés le plus jalousement possible. Cela limite considérablement le recours des populations au système financier formel. La deuxième explication est liée au système fiscal et à son application. La pression fiscale est considérée comme étant très élevée par les populations. Elles pensent donc, avec raison, que toute information sur leurs avoirs pourrait parvenir aux autorités fiscales et entraîner la hausse de leurs impôts. Cette méfiance a, entre autres conséquences, le renforcement des circuits financiers informels.

* *La taille réduite des exploitations et leur faible rentabilité*

Parmi les causes de rejet des demandes de crédit, la non rentabilité des projets à financer vient immédiatement après l'insuffisance des garanties. Pour mettre en place un dossier de crédit il faut à tout prix supporter des coûts fixes parfois importants. D'après le service technique du FONADER à Bafoussam, la non-rentabilité des projets à financer est le plus souvent due à l'échelle de production très petite. Par ailleurs, pour les petits exploitants, le montant demandé est en général plus élevé que les besoins effectifs de l'exploitation parce qu'ils voudraient dévier les

surplus vers d'autres usages : amélioration de l'habitat, scolarité des enfants et autres dépenses de consommation. Pour la période 1983-1985, le rapport entre la somme demandée et le montant accordé par l'Agence de Bafoussam est de 27 % pour les crédits aux petits paysans.

* *Le taux élevé des impayés*

Un programme de crédit efficace doit pouvoir récupérer tous les fonds distribués pour pouvoir les réinjecter dans le circuit. Or le FONADER a eu beaucoup de problèmes dans le recouvrement des fonds distribués. Les taux d'impayés enregistrés ont été très élevés comme l'illustre le tableau 2.

Pour les trois années ainsi considérées, le taux de recouvrement moyen est de 29,1 %, ce qui est très faible. Cette situation pose de sérieux problèmes à la survie du programme de crédit. Quels que soient les moyens financiers disponibles au départ, le programme ne peut soutenir une telle situation pendant longtemps. Les paysans ont souvent perçu les crédits qui leurs sont octroyés comme des dons de l'administration ce qui explique en partie leur réticence à rembourser.

Tableau 2. - Evolution des impayés entre 1983 et 1985 à l'Agence FONADER de l'OUEST (FCFA).

Année	Sommes dues	Sommes recouvrées	Taux de recouvrement
1982/83	204 846 841	60 859 835	27,7 %
1983/84	256 441 442	38 266 990	14,9 %
1984/85	376 653 458	143 806 785	38,1 %
Total	837 941 741	242 933 610	29,1 %

Source : Agence du FONADER à Bafoussam..

Parallèlement au système de distribution direct, il existe un autre système basé sur les coopératives agricoles membres de l'UCCAO. Il s'agit du crédit adhérent.

Les problèmes du crédit adhérent

La mise en place du crédit adhérent est partie d'un constat de marginalisation des petits paysans dans la distribution du crédit bancaire. Ces derniers sont en majorité membres d'une coopérative de l'UCCAO, parce que producteurs de café. Ce programme visait à faciliter l'accès des petits producteurs au crédit. Son démarrage effectif a eu lieu en 1984/85. Les résultats obtenus au cours des quatre premières années sont très encourageants. Mais à partir de la cinquième année (1988/89), le programme a eu de nombreuses difficultés liées à la faillite du FONADER, son principal bailleur de fonds (tableau 3).

Tableau 3. - Réalisations du programme crédit adhérent.

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : UCCAO, Bafoussam.

Le nombre d'octroi a augmenté significativement. Le recouvrement a été facilité avec l'instauration de la retenue directe à la source par les coopératives sur le produit de la vente de café.

Les coopératives ont un rôle très important à jouer dans la réussite du programme. L'une de ses principales limitations réside dans le fait qu'il existe un groupe non négligeable de paysans non producteurs de café qui en sont exclus. Ce sont en général des jeunes agriculteurs qui pratiquent les cultures vivrières ou l'élevage. Ce groupe marginalisé est malheureusement celui sur qui repose la lourde mission d'approvisionner nos centres urbains en produits alimentaires. La plupart de ces agriculteurs exclus sont membres d'un ou plusieurs groupes informels bien organisés (tontines et associations diverses), qui leur apportent un soutien financier non négligeable certes, mais dont la capacité d'intervention est souvent limitée face à leurs besoins. Il existe une possibilité de les intégrer comme intermédiaires dans la distribution du crédit en milieu rural au même titre que les coopératives.

Cette idée est d'autant plus importante qu'avec la baisse progressive du prix d'achat aux producteurs de café, ajoutée à l'irrégularité des paiements, la culture du café est de plus en plus remise en cause par les paysans de la province. Baser donc l'amélioration du système de distribution de crédit uniquement sur les coopératives de producteurs de café risque de poser des problèmes dans l'avenir, surtout avec la tendance actuelle à la diversification des cultures au détriment du café. Cependant, cela n'enlève rien au mérite du système de crédit adhérent dans ses principes de fonctionnement. En effet, sur 100 paysans enquêtés, 96 sont satisfaits par cette formule, soit 96 %. La contribution des coopératives aux activités de crédit en milieu rural pourrait être notable si les moyens nécessaires étaient dégagés.

CONCLUSION

Cet article visait à évaluer le système de distribution de crédit en milieu rural mis en place par le FONADER dans la province de l'Ouest. L'analyse des mécanismes d'intermédiation de cette institution a fait ressortir un certain nombre de contraintes qui ont entravé sa bonne marche. Ces contraintes ont été regroupées en deux catégories, les contraintes internes et les contraintes externes. Le rôle des coopératives agricoles dans l'amélioration du système a également été analysé. Cette contribution est appréciable.

Compte tenu des résultats obtenus, les recommandations suivantes ont été formulées. Les paysans doivent être bien informés sur les possibilités offertes par les différentes sources de crédit formel et les conditions pratiquées, ce qui pourrait contribuer à réduire la méfiance des paysans envers ces dernières. Les autorités chargées de la vulgarisation agricole doivent être étroitement associées à un tel programme. Le rôle des groupes intermédiaires devrait être renforcé dans le système. Il existe dans la province différentes associations assez bien structurées qui peuvent servir de relais entre les sources formelles et leurs membres. Enfin, l'ensemble des particularités du milieu rural et des petits paysans devront être intégrées à tout programme qui vise ces derniers. Il est aussi important que les procédures de distribution et les conditions d'octroi soient allégées pour faciliter l'accès d'un plus grand nombre de paysans au crédit. Il faudrait surtout que l'Etat assure la disponibilité des fonds à distribuer.

Malgré le fait que le FONADER soit aujourd'hui liquidé, les résultats présentés resteront d'actualité, surtout avec l'entrée en activité du Crédit Agricole du Cameroun (CAC), organisme qui devrait prendre la relève dans la distribution du crédit en milieu rural au Cameroun. On peut néanmoins s'inquiéter du retard que prend le CAC dans la mise en place de ses activités de crédit rural, laissant ainsi planer l'incertitude sur l'avenir du crédit rural au Cameroun.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALHAJI ALIEUN NJIE (1983). - Agricultural credit in Less Developed Countries, MS Thesis, Michigan State University.

Banque Mondiale (1989). - Rapport sur le développement dans le monde 1989, systèmes financiers et développement. Washington D.C.

BOTTOLMLEY (1975). - Interest rate determination in Under Developed rural areas. In American Journal of Agricultural Economics, 57-2.

FAO (1965). - Agricultural credit through cooperatives and other institutions. FAO, Rome.

GORDON D. (1975). - Crédit for small farmers in developing countries. Westview Press, Boulder, Colorado.

GTZ (1986). - Cameroon, Rural finance sector study. Frankfurt, Germany.

KAMAJOU F. (1975). - Establishing cost estimates of agricultural lending from multipurpose agricultural projects. MS Thesis, University of Illinois at Urbana Champaign.

KAMAJOU F. (1980). - Subsidised interest rate and restricted agricultural credit in LDCs. In Savings and Development : 2.

KAMAJOU F. (1985). - Insuffisance du capital comme frein à la modernisation de l'agriculture traditionnelle : une analyse théorique. Leçon inaugurale de la rentrée solennelle pour l'année académique 1985/86 au CUDS.

MOULENDE T. (1983). - Etude des coûts de distribution et de gestion du crédit adhérent par les coopératives. Mémoire de fin d'étude, ENSA Yaoundé.

TCHUNDJANG P. (1980). - Monnaie, servitude et liberté. Editions Jeune Afrique Conseil, Paris.